



Résumé exécutif

Evaluation Finale de l'intervention :

Projet d'appui aux Unités Nationales d'Investigation de la
Composante Police de la FC G5 S de Burkina Faso (COPOL)

Burkina Faso

Anne GIUDICELLI

Consultante internationale

ICE - International Consulting Expertise

150, Chaussée de La Hulpe

B-1170, Bruxelles – Belgique

1. Résumé exécutif

Pour faire face ensemble à la détérioration du contexte sécuritaire régional due à la montée en puissance des actions terroristes, les États de la région du Sahel ont renforcé leur collaboration à travers une institution régionale, le G5 Sahel et la création d'une force militaire conjointe (FC G5S) chargée de lutter contre le terrorisme et le crime organisé dans les zones transfrontalières.

En parallèle aux opérations militaires, la nécessité de renforcer les mécanismes de judiciarisation s'est imposée, afin d'améliorer la prévention de nouvelles attaques, lutter contre l'impunité, et veiller au respect des règles d'un Etat de droit. Une composante Police a ainsi été formée pour servir ces objectifs.

A l'instar des autres pays, le Burkina Faso a mis en place une unité nationale d'investigation : la Brigade spéciale des investigations anti-terroristes et de lutte contre la criminalité organisée (BSIAT). Un programme d'appui financé par l'Union Européenne a été mis en œuvre par ENABEL pour renforcer cette unité et les services qui lui apportent un soutien, de façon à initier un mécanisme de judiciarisation des opérations militaires à travers l'accomplissement des actes de police judiciaire nécessaires dans le prolongement de l'action militaire.

Initialement prévu pour une durée de 18 mois, le «Projet d'Appui aux Unités Nationales d'Investigation du Burkina Faso (Composante Police de la Force Conjointe du G5 Sahel-Burkina Faso) » ou COPOL BF, qui a vu le jour en Janvier 2020, a été prolongé à deux reprises pour s'achever le 30 juin 2022. Cet aménagement dans la durée a permis à l'intervention de finaliser la plupart des activités en cours, dont le déroulement avait été impacté par la pandémie Covid 19 et la versatilité de la situation politique nationale.

Les différents ajustements de la stratégie de la mise en œuvre au regard des difficultés rencontrées – conjoncturelles, politiques, structurelles, culturelles, organisationnelles – ont permis, à défaut de réaliser l'ensemble des objectifs originels prévus, d'aboutir à des réalisations constructives. Elles préparent ainsi les conditions favorisant une collaboration performante entre les différents acteurs de l'écosystème judiciaire et sécuritaire dont dépend la BSIAT, et avec, sa montée en compétence future visant sa normalisation comme acteur à part entière du champ de la judiciarisation des faits à caractère terroriste.

L'intervention par ses activités a contribué à faire comprendre l'importance stratégique pour le Burkina Faso de développer une approche de justice en parallèle à la riposte militaire, pour faire face à un phénomène désormais endogène et durable.

Au terme de l'intervention, la question de la capitalisation des bénéfices visant l'intégration des acquis et l'autonomisation des différents acteurs de l'écosystème en charge de réaliser ensemble cette nouvelle approche reste posée. La présente évaluation apporte quelques pistes pour capitaliser, optimiser et pérenniser les bénéfices identifiés pour l'après-COPOL BF. Elle préconise notamment le

prolongement des activités non finalisées à travers d'autres programmes mis en oeuvre par ENABEL, dont PARJI, et appelle les parties bénéficiaires à la mise en œuvre des activités inscrites telles que planifiées par le plan quinquennal stratégique. Elle recommande également la poursuite des ambitions portées par le projet au travers d'actions à vocation pérenne axées vers les objectifs plus inclusifs de résilience et de cohésion sociale. Enfin, des pistes d'assistance future au soutien au processus de judiciarisation du terrorisme et sa maturation sont proposées.